

DEMANDE D'AUTORISATION POUR TOURNAGE DE FILM / PRISE DE VUE, MANIFESTATION SPORTIVE, ÉVÉNEMENT PARTICULIER -HORS AGGLOMÉRATION

Direction des territoires, de l'alimentation et de la mer (DTAM)
Service routes, constructions, bâtiments – BP 4217 – 97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél : 05 08 41 12 42 Mail : srcb.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr
Contacts : district routier à Saint-Pierre, tél : 41 12 82 - antenne de Miquelon : tél : 41 09 80

**Le présent formulaire est à remettre dans un délai minimal de deux semaines avant la manifestation
SAUF complexité particulière exceptionnelle**

1. Type d'usage

- ☐ Tournage de film / prise de vue
☐ Manifestations sportives ou culturelles
☐ Autres (à préciser dans la description)

2. Implantation du lieu impacté

Commune :

Rue ou lieu dit :

Date :

Horaires : de à

3. Description et impact du projet

Pour les manifestations sportives et culturelles, précisez le nombre de personnes attendues (en cumulant participants, organisateurs et spectateurs).

Pour les tournages, merci de préciser toutes informations utiles pour faciliter au mieux les démarches (synopsis, etc)

Type d'impact :

- ☐ sans fermeture de route (intégré à la circulation)
☐ avec fermeture de route
☐ avec fermeture intermittente (1 à 5 minutes)

4. Désignation du demandeur☐ Entreprise ☐ Association ☐ Collectivité locale ☐ Particulier**Personne Physique**Nom et prénom : Adresse domicile : Date et lieu de naissance : E-mail : N° téléphone : **Personne Morale (entreprise , association, collectivité ...)**Nom : Adresse : Numéro SIRET : Nom, prénom et qualité du demandeur : E-mail : N°téléphone : **Engagement du demandeur**☐ Je m'engage à ne pas porter atteinte aux structures routières utiliséesFait à le

Signature du demandeur :

Documents à fournir OBLIGATOIREMENT (format A4)

- Plan(s) ou croquis précis de chacun des aménagements ou installations prévus (zones d'occupation de la manifestation ou du tournage et zones prévues pour les équipes techniques ou organisatrices)
- Copie d'attestation d'assurance
- Le présent formulaire dûment rempli et signé

Dépôt du dossier

Le dossier complet doit être envoyé par courriel à :

- udr.srcb.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr pour Saint-Pierre,
- antenne-de-miquelon.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr pour Miquelon,
ou déposé au format papier, à l'attention du SRCB :
 - au district routier à Saint-Pierre, situé route de la Pointe-Blanche,
 - au bureau de l'antenne à Miquelon, situé rue des Basques.

AVIS DU GESTIONNAIRE☐ FAVORABLE☐ NON FAVORABLEDate :

Signature :